Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-808** **23/09/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 11

Objet : Appel à candidatures : 11 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence de l'Eau Loire-Bretagne :

1 poste de chargé(e) d'études – gestion des données (catégorie A ou agent contractuel) à ORLEANS (45).

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) :

1 poste d'adjoint(e) au chef d'unité coordination de la référence responsable de l'équipe OGM (catégorie A+ ou agent contractuel) à ANGERS (49).

1 poste de chargé(e) de projet développement en ressources humaines (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

1 poste d'assistant(e) qualité (agent contractuel de catégorie A) à PLOUFRAGAN (22).

FranceAgriMer :

1 poste de directeur(rice) général(e) adjoint(e) (catégorie A+) à MONTREUIL (93).

Office National des Forêts (ONF) :

1 poste de directeur(rice) de l'agence travaux (catégorie A) à SAINT CYR L'ECOLE (78).

1 poste de directeur(rice) de l'agence régionale de Basse-Normandie (catégorie A) à Alençon (61).

1 poste de chef(fe) du service de restauration des terrains en montagne Pyrénées-Orientales et Aude (catégorie A) à PERPIGNAN (66).

1 poste de chef(fe) du service financier (catégorie A) à DIJON (21).

Parc National de la Réunion :

1 poste de responsable d'unité territoriale : chef de secteur nord (F/H) (catégorie A ou agent contractuel) à SAINT DENIS.

1 poste de chargé(e) de mission « valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager » (catégorie A ou agent contractuel).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Orléans, le 22 septembre 2015

Diffusion : Interne et externe
Ministères
Autres agences

FICHE DE POSTE

EMPLOI TYPE	**CHARGE(E) D'ETUDES – GESTION DES DONNEES**
CATEGORIE DU POSTE	II ou fonctionnaire technique détaché(e) de catégorie A
AFFECTATION	DIRECTION DES POLITIQUES D'INTERVENTION *Service agriculture et milieux aquatiques*
RESIDENCE ADMINISTRATIVE	ORLEANS (45)
TYPE DE CONTRAT	Contrat à durée indéterminée *(recrutement sous statut d'agent non titulaire de l'état)* ou par voie de détachement pour les fonctionnaires
POSTE A POURVOIR A PARTIR DU	1er janvier 2016
MISSIONS PRINCIPALES	Gérer et valoriser des données en lien avec les politiques territoriales et agricoles de l'agence.
ACTIVITES PRINCIPALES	▪ Assurer la collecte, le suivi et la valorisation de données agricoles (maîtrise des pollutions et gestion quantitative) - administrer les bases « ouvrages agricoles » - analyser les données notamment issues des aides de l'agence - réaliser des notes, cartes, diaporamas, internet, etc ▪ Participer à l'évolution ou au développement d'outils pour le suivi et la valorisation de la politique territoriale et de ses volets agricoles - contribuer à l'administration de la base « zonages » - contribuer au tableau de bord pour le suivi de la politique territoriale (SPOT) : intégration dans le système d'information, développement de modules thématiques et cartographiques, mises à jour, valorisations ▪ Contribuer aux réflexions pour la mise en œuvre du programme d'intervention, aux missions d'appui auprès des délégations et à la politique des données pour les politiques territoriales et agricoles de l'agence
RATTACHEMENT HIERARCHIQUE	Chef du service agriculture et milieux aquatiques
RELATIONS FONCTIONNELLES	▪ Internes : Délégations régionales – Direction de l'Evaluation et de la Planification – Direction des Systèmes d'Information – Direction des Redevances; ▪ Externes : animateurs de contrats territoriaux, services de l'Etat, chambres d'agriculture, etc.

CONNAISSANCES ET EXPERIENCE	▪ Maîtrise de la gestion de bases de données (Access, Business Object) ▪ Maîtrise des systèmes d'information géographique (ArcGis 9.3) ▪ Maîtrise des outils bureautiques et en particulier Excel ▪ Connaissances dans le domaine de l'eau et de l'agriculture
SAVOIRS FAIRE	▪ Savoir analyser et synthétiser une demande/un dossier/un sujet ▪ Savoir être force de proposition. ▪ Savoir négocier avec différents interlocuteurs, ▪ Savoir travailler de manière organisée et méthodique, ▪ Savoir coordonner et animer un groupe de travail/une équipe ▪ Savoir présenter des informations et les expliquer ▪ Savoir retranscrire un besoin ▪ Savoir vulgariser et expliquer des informations techniques ▪ Savoir rédiger des notes et synthèses
FORMATION	Conditions statutaires : Recrutement externe : justifier d'un titre ou diplôme de 2ème cycle de l'enseignement supérieur (Bac + 3 ou Bac + 4), ou d'un titre ou diplôme délivré par une école d'ingénieurs ou de commerce, ou tout autre titre ou diplôme équivalent. Recrutement interne : justifier d'une expérience d'au moins 6 années de services effectifs dans des fonctions de catégorie III au sein d'une agence de l'eau.
SPECIFICITE DU POSTE	Ce poste est ouvert aux personnes handicapées.
ENVOI DES CANDIDATURES **POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT CE POSTE**	Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être déposées sur la bourse de l'emploi avant le **10 octobre 2015** Contacter Mme Carole Kervévan : ☎ 02 38 51 73 28

www.eau-loire-bretagne.fr

Date : 18/09/2015

Poste à pourvoir	**Adjoint au chef d'unité coordination de la référence Responsable de l'équipe OGM (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 1 ou de catégorie A+**
Type de contrat	**CDI de droit public**
Localisation	**Angers**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITE D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Département / Service recruteur Laboratoire de la de Santé des Végétaux (LSV)

Missions / contexte

Le laboratoire est implanté sur six sites en France (stations) et est coordonné par une direction basée à Angers. Le poste proposé concerne pour un mi-temps, l'animation et la coordination des activités menées dans le domaine des OGM en tant que responsable d'équipe chargé de projets de recherche au sein de l'unité de Bactériologie, Virologie et OGM (UBVO) d'Angers mandaté comme laboratoire national de référence pour ces activités. Pour l'autre mi-temps, le poste concerne la coordination des activités de référence pour l'ensemble des unités du laboratoire de la santé des végétaux en tant qu'adjoint au chef d'unité coordination de la référence (UCR).
Les principales missions dans le domaine des OGM sont :

- la mise au point et la validation de méthodes de détection des OGM
- la réalisation d'analyses de routine et de confirmation dans le cadre de programmes nationaux de surveillance et de contrôle, réglementaires sous accréditation COFRAC,
- la veille scientifique et technique en matière d'OGM,
- la participation au réseau européen des laboratoires de référence OGM, notamment à des groupes de travail
- la réalisation des activités d'expertise sur les risques d'introduction d'OGM, la coordination et la conduite de travaux de recherche dans le cadre de projets de collaboration nationaux et internationaux.

Les principales missions pour la coordination de la référence sont :

- l'animation et le suivi des unités du LSV pour les activités d'analyses et de développement de méthodes d'analyses, les activités de recherche et de veille sur les organismes réglementés en santé des végétaux,
- la communication régulière avec le ministère de tutelle pour la gestion technique du LNR et des laboratoires agréés en santé des végétaux
- la représentation du LSV dans différents instances internes ou externes à l'Anses
- la préparation de dossiers techniques à la demande de la direction du LSV

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Responsable d'équipe, chargé de projets de recherche OGM au sein de l'unité BVO, adjoint du chef d'unité UCR

Activités

L'agent recruté devra exercer au sein de l'unité de bactériologie, virologie et OGM, sous la direction de la chef d'unité BVO, les activités suivantes :

- Animer l'équipe OGM en tant que responsable d'équipe
- Piloter le mandat de référence national pour la détection des OGM
- Réaliser la conduite de projets de recherche et les expertises dans le cadre des questions OGM, développer l'utilisation, la mise au point de méthodes d'analyses utilisant des outils innovants (PCR digitale - NGS) qui seront déployés en transversal au sein de l'unité,
- Organiser et développer la mise au point et la validation des méthodes de détection des OGM
- Renforcer les partenariats et les collaborations scientifiques avec la recherche dans le cadre de projets de recherche et participer aux GT et sessions du laboratoire de référence de l'Union européenne.
- Animer le réseau des laboratoires nationaux de référence OGM
- Valoriser les résultats des travaux menés sous la forme de publications scientifiques et de communications.

Au sein de l'unité coordination de la référence, il exercera les actions suivantes sous la direction de la chef d'unité UCR :

- Animer et coordonner les unités du LSV pour les activités de développement de méthodes d'analyses en santé des végétaux
- Animer et/ou participer à des GT relatifs à la référence au sein du LSV et de l'Anses
- Participer à la représentation du LSV dans différents instances internes à l'Anses, mais aussi auprès de la tutelle ministérielle (bureaux techniques) ou d'organismes de normalisation

Conditions particulières Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis Doctorat en biologie moléculaire dans le domaine de la phytopathologie

Expériences similaires

- Expérience indispensable dans l'activité de recherche (publications scientifiques)
- Expérience dans le domaine de la de la santé des végétaux et des OGM
- Expérience d'encadrement d'une équipe

Compétences

- Connaissances en gestion de projets de recherche
- Solides connaissances des techniques de microbiologie et de biologie moléculaire (PCR, PCR temps réel, construction d'oligonucléotides, séquençage,
- Expérience significative dans les techniques de séquençage.
- Connaissances en bio informatique – technique (NGS)
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique (lu, écrit, parlé) indispensable.
- Rigueur, autonomie et sens du travail en équipe, dont animation d'équipe
- Qualité relationnelles indispensables à l'instauration et au développement du travail en réseaux internes et externes, dont partenaires de projets de recherche
- Sensibilisation aux démarches « assurance qualité »
- Connaissance des services publiques et des conditions de mises en œuvre des réglementations

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 05/10/2015

Renseignements sur le poste : Françoise Poliakoff, chef d'unité Bactériologie, Virologie et OGM (BVO) d'Angers, francoise.poliakoff@anses.fr, **Géraldine Anthoine, chef d'unité de coordination de la référence (UCR)** geraldine.anthoine@anses.fr

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-119 à :

recrutement@anses.fr

Date : 21/09/2015

Poste à pourvoir	**Chargé de projet développement en ressources humaines (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée de droit public, détachement, affectation**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction des ressources humaines
Service de développement des ressources humaines

La Direction des ressources humaines définit et met en œuvre une politique RH au service de la stratégie de l'ANSES. La mise en adéquation des ressources humaines aux besoins en compétences de l'Etablissement constitue un enjeu majeur. Pour ce faire, la gestion des emplois et de la masse salariale, la formation, le recrutement constituent des leviers incontournables. Cette politique RH s'exprime dans le respect d'un dialogue social sans cesse renouvelé, d'une gestion de carrière cohérente et équitable pour tous les agents et enfin, de conditions de travail adaptées.
Le Service de développement des ressources humaines est composé de 6 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions / contextes

Sous l'autorité du chef de service développement des ressources humaines, le chargé de projet en développement des ressources humaines assure des activités dans les domaines de la gestion des emplois et des compétences (recrutement, formation, GPEC).

Activités

Sur ce périmètre, le chargé de projet peut être amené à :

- Conduire des recrutements (pré sélection sur dossier, entretiens de recrutement et de mobilité interne),
- Conseiller les agents dans le cadre de leur projet professionnel,
- Gérer la cartographie des métiers et des postes (validation des évolutions de postes, mise à jour des référentiels, …),
- Assurer des missions d'ingénierie de formation.

Conditions particulières /

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis
Titulaire d'un diplôme supérieur en gestion des ressources humaines souhaité (BAC+3 à BAC+5)

Expérience
Dans un environnement multi-sites au sein de structures parapubliques en exerçant une fonction similaire

Compétences

- Maîtrise des techniques d'entretien de recrutement et de carrière
- Maîtrise des dispositifs de la formation (DIF, VAE, …)
- Maîtrise des outils de la GPEC
- Connaissance des règles publiques applicables aux fonctionnaires et aux contractuels de la fonction publique souhaitée
- Rigueur, fiabilité, sens de l'organisation et goût du travail en équipe
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 2 octobre 2015

Renseignements sur le poste : Nadia DENARIE-BURBAN, DRH adjointe, nadia.denarie-burban@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-122 à : recrutement@anses.fr

Date : 17/09/2015

Poste à pourvoir	**Assistant qualité (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public (durée du CDD : 12 mois)**
Localisation	**PLOUFRAGAN (22)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Laboratoire de Ploufragan-Plouzané Service de Management Qualité
Missions / contexte	Le laboratoire de Ploufragan-Plouzané, qui réunit plus de 200 personnes, est spécialisé dans l'étude des volailles, porcs et poissons d'élevage. Il concourt à l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux ainsi qu'à la qualité sanitaire des denrées d'origine animale. Le Laboratoire est composé de 8 unités et de 4 services. Quatre unités sont accréditées par le COFRAC Essais selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 et une d'entre-elle est aussi accréditée par le COFRAC Comparaisons interlaboratoires selon la norme NF EN ISO/CEI 17043. D'autres unités et services sont gérés sous management qualité. L'équipe du service de Management Qualité est composée de 4 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef de service, l'Assistant qualité est en charge de

Activités

- Mettre en œuvre des référentiels qualité
- Suivre des systèmes documentaires
- Apporter un soutien au réseau de correspondants qualité
- Participer au processus d'amélioration continue
- Assurer des audits internes
- Apporter son concours à la mise en place d'une GED

Conditions particulières

- Etre titulaire du permis B car le Laboratoire possède une unité à 150km (Plouzané - 29)

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :
BAC +5 en management qualité

Expériences similaires

- Une expérience dans la mise en œuvre ou le suivi d'au moins un référentiel de management qualité (ISO 9000, ISO 17025, …) est largement souhaitée
- La connaissance des activités de Laboratoire serait un plus

Compétences

- Compétences en matière de management qualité et d'accréditation par le COFRAC : l'Assistant qualité devra être capable d'assimiler les référentiels du Laboratoire et les exigences de l'accréditation par le COFRAC.
- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe
- Capacités d'autonomie
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Maîtrise des techniques d'audit
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale)
- Maitrise de l'outil informatique (pack office, pro logiciels, logiciels)
- Aptitude organisationnelle, rigoureux et dynamique,
- Force de proposition

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 12 octobre 2015

Renseignements sur le poste : Michel MORIN (michel.morin@anses.fr / 02 96 01 62 89)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-121 à :
recrutement@anses.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
FranceAgriMer
Direction Générale
12, rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 – 93555 MONTREUIL CEDEX

Directeur(rice) général(e) adjoint(e)

N°appel à candidature : 150935		**Catégorie : A+**
Cotation parcours professionnel :		**Cotation part fonction PFR :**
Poste vacant		**Localisation : Montreuil (93)**
Présentation de l'environnement professionnel	FranceAgriMer, établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture, participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche. Ses missions consistent principalement à éclairer les acteurs économiques de ces filières (veille économique, suivi de marchés), à contribuer à l'orientation des filières (plans stratégiques, dialogue interprofessionnel, organisation), à accompagner les projets économiques des filières (mesures communautaires et nationales, investissements d'avenir, mesures de crise conjoncturelle, ...). Au 31 décembre 2014, FranceAgriMer comptait environ 1 200 agents, dont 1/3 basés dans les services territoriaux, en DRAAF.	
Objectifs du poste	Le directeur général adjoint participe, aux côtés du directeur général, à la définition et au pilotage des orientations et actions de l'établissement, dans le cadre du contrat d'objectif et de performance de l'établissement 2015-2017. Il assiste et supplée le directeur général dans l'exercice de ses fonctions et peut se voir confier par lui des missions propres.	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Le directeur général adjoint participe à l'animation de l'équipe de direction et plus largement, de l'encadrement de l'établissement, il représente le directeur général, en tant que de besoin, auprès des tutelles, des partenaires institutionnels de l'établissement, des responsables professionnels des filières agricoles et de la pêche. Il conseille et assiste le directeur général dans l'ensemble de ses missions.	
Champ relationnel du poste	Tutelles (cabinets et directions), responsables professionnels des filières agricoles et de la pêche, dirigeants d'autres établissements publics sous tutelle du MAAF, directeurs des DRAAF.	
Compétences liées au poste	**Savoirs/Connaissances :**	**Savoir-faire/Maîtrise :**
	- Connaître : Les secteurs d'activité couverts par l'établissement, ainsi que les politiques publiques les concernant ; - Une expérience concrète et réussie de la relation avec les professionnels est un pré requis ; - Une expérience du fonctionnement d'un établissement public serait appréciée.	- Expérience solide et réussie de direction de haut niveau (administration centrale ou déconcentrée, établissement public..) ; - Aptitudes éprouvées à la négociation ; - Sens de l'écoute et du dialogue ; - Capacité à arbitrer.
Personne à contacter	- Eric ALLAIN, Directeur général – Tél. : 01.73.30.20.50 eric.allain@franceagrimer.fr	

Date limite de dépôt de candidature : 02 octobre 2015

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Office National des Forêts
Délégation territoriale Ile de France et Nord-Ouest

Directeur(rice) de l'agence Travaux

<table>
<tr><td colspan="3">N°du poste : 8806
Catégorie A : ICPEF, IPEF confirmé, IDAE chef de mission, AAP chef de mission, AAHC</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation : A4</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="3">Situation du poste : susceptible d'être vacant
Localisation du poste : SAINT CYR L'ECOLE (78)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'agence Travaux Ile de France et Nord-Ouest est chargée de la réalisation des travaux sylvicoles, ou plus généralement de chantiers d'entretien végétal et des équipements en forêt domaniale, sur chantiers conventionnels forestiers ou d'entretien d'infrasructures (ceci majoritairement pour des Grands Comptes) et en forêt des collectivités (DT majoritairement domaniale). Elle intègre des unités spécialisées :exploitation de bois façonnés, atelier bois, atelier interne pépinière, travaux d'emprises ferroviaires.
Elle regroupe près de 330 ouvriers et 44 personnels d'encadrement et de soutien, avec un périmètre d'intervention sur 15 départements.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le directeur de l'agence travaux territoriale est placé sous l'autorité du Délégué territorial. Il dirige l'agence travaux. A ce titre :
- Il décline, à l'échelle de l'agence travaux, la stratégie travaux définie le comité directeur et validée par le délégué territorial et assure sa mise en œuvre pour la partie interne ;
- Il assure la responsabilité d'organisation des chantiers, répondant à une obligation générale de sécurité pour les personnels intervenants ;
- Il définit, négocie les objectifs et moyens de sa structure (contrat). Il alloue les moyens ;
- Il suit et rend compte de l'état d'avancement et des résultats obtenus ;
- Il manage ses collaborateurs directs ;
- Il co-pilote le processus travaux (mise en forme le processus et analyse des résultats obtenus) ;
- En lien étroit avec le service Ressources Humaines, il participe au dialogue social sur le périmètre de l'agence travaux et à la politique de SST.
Le directeur de l'agence travaux est membre du CODIR DT et du réseau des directeurs d'agence travaux piloté par la direction commerciale bois et services.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter et champ relationnel du poste :</td><td colspan="2">Champ d'intervention : L'ensemble de la Délégation Territoriale, soit les régions administratives Nord Pas de Calais, Picardie, Ile de France, Basse et Haut Normandie.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Qualités relationnelles et disponibilité ;
- Sens de l'écoute ;
- Esprit de synthèse et sens de la décision.
Formation et expérience :
- Très bonne connaissances de l'Établissement ONF et du processus "réaliser les travaux" ;
- Connaissances en SST.</td><td>- Compétences très affirmées en animatio et management d'équipe ;
- Bonne capacité de dialogue et négociation, capacité à convaincre ;
- Grandes capacités d'organisation ;
- Indispensables ;
- Aptitude à la gestion des situatio difficiles.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">- Jean-Luc DUNOYER, Délégué Territorial - Tél. : 01.60.74.92.41 ou 01.40.19.59.07
Mail : jean-Luc.dunoyer@onf.fr</td></tr>
<tr><td>Modalités de candidature</td><td colspan="2">Adresser un CV et une lettre de motivation à : jean-luc.dunoyer@onf.fr avec copie à virginie.veau@onf.fr

La date limite de candidature est fixée au lundi 12 octobre 2015.</td></tr>
</table>

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt
Office National des Forêts
Délégation territoriale Ile-de-France et Nord-Ouest

Directeur(rice) de l'agence régionale de Basse-Normandie à Alençon

<table>
<tr><td colspan="3">N°du poste : 7270
Catégorie A : IPEF confirmé, ICPEF, IDAE confirmé, AAP confirmé, AAHC</td></tr>
<tr><td>Cotation : A 3</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="3">Situation du poste : vacant
Localisation du poste : Alençon</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Agence régionale, assurant la gestion de 33 000 hectares dont 30 000 hectares de forêts domaniales à forts enjeux de production de bois, les produits bois ayant une forte valeur ajoutée; cependant, la gestion multifonctionnelle des massifs forestiers à enjeux accueil des publics et environnementaux, demeure exigeante et nécessite compétence technique, relations externes à haut niveau (2 PNR, opérateurs Natura 2000, MISEN, etc…), communication.
L'Agence, qui compte 49 collaborateurs, est organisée en 4 unités territoriales (34 personnes), 1 service Forêt, 1 service Bois, 1 service Environnement et Développement Durable ainsi qu'un Service Général, soit 15 personnes.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Piloter et contrôler la gestion durable et la production des forêts publiques ainsi que les activités commerciales de l'agence, dans le cadre du contrat de gestion négocié avec le délégué territorial.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter

Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Piloter la gestion durable des forêts et développer la production de biens et de services dans les différents domaines d'activité afin d'atteindre les objectifs notamment en matière d'aménagements forestiers, de récolte et commercialisation des bois, d'activités conventionnelles et d'aménagement liés à l'accueil des publics.
Organiser et suivre l'activité au sein de l'agence, en particulier négocier les contrats d'action avec les unités territoriales et les services de production en agence.
Assurer le management de l'ensemble des équipes de production et soutien.
Assurer les relations institutionnelles avec les grandes collectivités locales sur l'ensemble des départements de Basse Normandie) et les autres partenaires et parties intéressées.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Savoir manager et piloter une organisation sous ses différents aspects ;
- Savoir assurer avec fiabilité une représentation de bon niveau ;
- Connaissances du milieu de l'environnement et de sa gestion.</td><td>Compétences en animation d'équipe.
Sens du dialogue et de la négociation.
Sens des relations publiques</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Jean-Luc DUNOYER délégué territorial Ile-de-France et Nord-Ouest – Tél. : 01.60.74.92.41 ou 01.40.19.59.07 – Mail : jean-Luc.dunoyer@onf.fr</td></tr>
<tr><td>Modalités de candidature</td><td colspan="2">Adresser un CV et une lettre de motivation à : jean-luc.dunoyer@onf.fr avec copie à virginie.veau@onf.fr.
La date limite de candidature est fixée au lundi 12 octobre 2015.</td></tr>
</table>

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Office national des forêts
Délégation territoriale Méditerranée

Chef(fe) du Service de Restauration des Terrains en Montagne
Pyrénées-Orientales et Aude

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste : 87910101
Catégorie A : ICPEF, IPEF confirmé, IDAE confirmé</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation : A3</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="3">Situation du poste : susceptible d'être vacant fin 2015
Localisation du poste : Perpignan</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le cœur d'activité du service est la prévention des risques naturels en montagne, sous forme de Missions d'Intérêt Général (MIG) pour le compte des deux tutelles de l'ONF (MAAF et MEDDE) et d'actions complémentaires dans le champ concurrentiel, principalement pour les collectivités.
3 pôles couvrent l'essentiel de l'activité : ingénierie-travaux ; Etudes et expertises hydrauliques ; Connaissance et affichage des risques naturels. Encadrement de 8 agents.
Secteur géographique : Pyrénées-Orientales et Aude (missions régulières) ; Gard – Hérault – Lozère (missions occasionnelles, notamment en appui aux agences ONF).</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le Chef de service RTM Pyrénées-Orientales et Aude est responsable :
- De la mise en œuvre des MIG RTM du MAAF et du MEDDE sur les départements 66 et 11 et des actions conventionnelles dans le domaine des risques naturels ;
- Du budget spécifique du service RTM ;
- Du contrat de service et de la feuille de route des agents RTM ;
- Du management du personnel technique et administratif (techniciens, ingénieurs et assistante).</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</td><td colspan="2">- Il définit la stratégie, les orientations et les priorités, dans le respect des cadrages donnés par la direction technique nationale RTM et la délégation territoriale Méditerranée ;
- Il valide les expertises du service (exercice du double regard) ;
- Il participe aux instances de concertation sur les risques naturels (pôles départemental et régional) ;
- Il met en place les partenariats. Anime la mission de prévision localisée du risque avalanche (convention avec préfet et direction des routes).</td></tr>
<tr><td>CHAMP RELATIONNEL DU POSTE</td><td colspan="2">Le chef du service RTM est l'interlocuteur des acteurs locaux institutionnels et techniques : Etat (Préfet-protection civile, Ddtm, Draaf, Dreal) ; Collectivités (syndicats de bassins versants).
Il travaille en étroite concertation avec les directeurs d'agence ONF de son territoire.</td></tr>
<tr><td rowspan="3">COMPETENCES LIEES AU POSTE</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Expériences dans le domaine des risques naturels fortement appréciée ;
- Culture technique générale : génie civil, hydrologie, hydraulique, géologie, géotechnique, nivologie. Une compétence technique approfondie et reconnue dans l'un de ces domaines serait appréciée ;
- Connaissance des techniques RTM ;
- Expérience pour la conduite de projets.</td><td>- Capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles ;
- Capacités de décision et de gestion des urgences et priorités ;
- Capacité à gérer les relations humaines et institutionnelles, les relations clients ;
- Capacité à animer les réunions ;
- Capacité à déléguer et à rendre compte ;
- Aptitude au déplacement en montagne et terrain accidenté en toute saison.</td></tr>
<tr><td>Savoir-être :
- Disponibilité ;
- Sens du dialogue et de la négociation ;
- Compétence en animation d'équipe ;
- Aptitude à gérer avec sang-froid les situations critiques.</td><td></td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">- M. Jacques MIRAULT, Délégué territorial – Tél. : 04.42.17.57.02 - Mail : jacques.mirault@onf.fr
- M. Roland CLAUDET, Chef Service RTM 66-11 - Tél. : 04.68.08.15.92 - Mail : roland.claudet@onf.fr</td></tr>
<tr><td>Modalités de candidature</td><td colspan="2">Adresser un CV et une lettre de motivation à : jacques.mirault@onf.fr avec copie à virginie.veau@onf.fr
La date limite de candidature est fixée au lundi 12 octobre 2015.</td></tr>
</table>

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Office National des Forêts
Direction territoriale Bourgogne Champagne Ardenne

Chef(fe) du service financier

N° du poste : **Catégorie A : AAHC, Attaché Principal, ICPEF, IPEF confirmé, IDAE confirmé**	
Cotation : A3	
Situation du poste : vacant au 1er janvier 2016 **Localisation du poste : DIJON (21)**	
Présentation de l'environnement professionnel :	La Direction territoriale (DT) contribue à l'élaboration des différentes stratégies nationales de l'ONF et les décline à son niveau. Elle coordonne, appuie, suit et évalue l'ensemble des activités conduites par les agences territoriales, agence Travaux, agence études et les services spécialisés de son ressort. Elle coordonne la représentation de l'ONF et ses relations institutionnelles à l'échelle de la DT. La direction compte 640 personnels fonctionnaires et assimilés et 250 ouvriers forestiers. Elle assure la gestion de 602 000 ha de forêts publiques, à 32 % domaniales, à enjeux économiques élevés (2050000 m3 mobilisés en 2014) à activités cynégétiques et à enjeux environnementaux (Natura 2000 et réserves). L'inter-région Bourgogne-Champagne-Ardenne regroupe deux régions administratives essentiellement rurales dans lesquelles la gestion forestière traditionnelle majoritairement communale est prépondérante. Elle correspond principalement à une vaste zone feuillue partagée entre le chêne de plaine et le hêtre de plateau, bordée au nord par le massif résineux ardennais et encerclant en Centre-Bourgogne le jeune massif de production résineux du Morvan.
Objectifs du poste :	Sous l'autorité du directeur territorial, le chef du service financier : - Pilote et anime les politiques suivantes, pour le territoire et en lien avec les directions du Siège et l'ACS : 1. Elaboration du budget, suivi comptable et financier ; 2. Contrats, contrôle de gestion ; 3. Achats 4. Juridique 5. Immobilier 6. Concessions – Foncier. - Manage les collaborateurs au sein d'une organisation de service spécialisée, en s'attachant dans le fonctionnement à apporter de la transversalité entre pôles au service d'une performance globale accrue ; - Assure, en qualité de chef d'un service de soutien, une relation proche avec les directeurs d' agence ; - Co-anime, avec le chef de service RH le réseau des secrétaires généraux en agences ; - Participe, avec les directeurs et chefs de services concernés du territoire, aux missions d'observation économique entrant dans la stratégie d'amélioration de la performance pour le territoire. Le chef de service financier est membre du CODIR DT et des réseaux spécialisés animés par le Siège.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter :	Décline les politiques en orientations, objectifs et actions. Met en présence les compétences nécessaires à l'atteinte des objectifs et actions. Formule toute proposition d'optimisation de la performance tout en veillant particulièrement à garantir la conformité réglementaire et juridique des actions engagées Assure en permanence le management et l'animation d'une dizaine de collaborateurs, présents sur plusieurs site (dont certains distants). Rapporte au Directeur territorial et au Codir. En lien avec les responsables de pôles et collaborateurs : - Organise et lance la préparation du budget, identifie les éléments nécessaires à la préparation du budget. Evalue les propositions des services et directions. Alloue les moyens ; met en œuvre les actions correctives. Suit l'exécution budgétaire (analyse périodique) ; - Organise la préparation et la mise en forme des contrats de gestion des agenceset le suivi de l'activité ; - Définit et met en œuvre un contrôle de gestion mutualisé. Réalise des tableaux de bord (remontée des données, consolidation, analyse des écarts...) ; - Organise pour tous les services et directions la programmation et la planification des achats. Veille à la conformité réglementaire des achats ; - Organise et planifie le renouvellement, l'expertise et la facturation des concessions ; - Organise et planifie la programmation immobilière (achats, investissements, cessions). Animer les choix de politique territoriale en interface avec les directeurs d'agence. Evaluer les prestataires fournisseurs. Assurer les interfaces avec les directions du Siège. Le savoir-faire managérial en direction des collaborateurs du service est un élément clé du contenu et du relation du poste (qui n'est pas positionné comme un poste d' expert ; voir savoir-faire)
Champ relationnel du poste :	Champ d'intervention : L'ensemble de la DT soit les régions Bourgogne et Champagne Ardenne Déplacements à prévoir sur l'ensemble de ce périmètre géographique

Compétences liées au poste :	**Savoirs :**	**Savoir-faire :**
	- Qualités relationnelles et disponibilité ; - Sens de l'écoute et du dialogue ; - Esprit de synthèse et de décision ; - Rigueur et pragmatisme. Formation et expérience : - Bonne connaissance de l'Établissement ONF ; - Intérêt pour la mise en œuvre et l'amélioration des outils de pilotage ; - Expérience de la conduite du changement et l'adaptation des organisations.	- Compétences très affirmées en animation et managem d'équipe et de réseau ; - Bonne capacité de dialogue et de négociation, capacite convaincre ; - Grandes capacités d'organisation personnelle ; - Gestion budgétaire, comptabilité générale analytique,contrôle de gestion.

Personnes à contacter :	- M. Régis MICHON., Directeur territorial - Tél. : 06.23.24.44.18 – Mail : régis.michon@onf.fr
Modalités de candidature :	Adresser un CV et une lettre de motivation à : regis.michon@onf.fr avec copie à virginie.veau@onf.fr La date limite de candidature est fixée au lundi 12 octobre 2015.

Parc national de La Réunion

N° 48/2015

Responsable d'unité territoriale : chef de secteur nord

Conditions d'accès

Poste de catégorie A ouvert aux personnels titulaires de la fonction publique d'État ou de la fonction publique territoriale (par voie de détachement) ou aux contractuels ayant une solide expérience dans les fonctions de management, d'encadrement d'équipe et de développement local en lien avec les différents acteurs du territoire.

Le poste est vacant à compter du 1er octobre 2015.

Préambule

Le Parc national de La Réunion, créé le 5 mars 2007 comprend deux zones distinctes :

- Un cœur de Parc (105 000 ha) dédié à la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, où le Parc dispose de pouvoirs réglementaires ; il couvre 42 % de la superficie totale de La Réunion. Ce cœur présente la particularité d'inclure « un cœur habité » (cirque de Mafate et Ilet des Salazes) non accessible par la route et abritant environ 750 habitants. Un schéma d'aménagement des « îlets » de ce cœur habité est en projet. Des secteurs dits « cœurs cultivés » sont également délimités, et identifient les espaces où les activités agricoles (maraîchage, pastoralisme) ou sylvicoles sont reconnues et autorisées à la date de création du Parc national.

- Une aire d'adhésion regroupant des territoires ruraux adjacents au cœur du Parc et abritant environ 160 000 habitants, où le Parc ne dispose pas de pouvoir réglementaire. La charte du Parc national y favorise un développement durable fondé sur la solidarité écologique avec le cœur.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte, l'établissement public a un rôle de premier plan à jouer dans la préservation et la mise en valeur d'un ensemble unique marqué par la richesse de la biodiversité et des habitats rares, mais aussi dans la mise en œuvre d'un développement durable des territoires ruraux dans l'aire d'adhésion. La Charte du parc national de La Réunion, approuvée par le décret n° 2014-049 du 21 janvier 2014, traduit cet objectif d'équilibre entre préservation et développement.

L'action de l'établissement est encadrée par cette Charte, bâtie autour de quatre enjeux majeurs, déclinés en objectifs et orientations. Une carte des vocations complète le projet de territoire, qui vaut plan de gestion du Bien inscrit par l'UNESCO. Des modalités d'application de la réglementation du cœur précisent le volet réglementaire déjà en place à travers le décret de création du Parc national de La Réunion et les textes sur lesquels il se fonde.

Toutes les communes de l'île sont concernées soit par le cœur, soit par l'aire d'adhésion, soit par ces deux zones du Parc national. Sur les 24 communes de l'île, 17 ont fait en 2014 le libre choix d'adhérer à la Charte. Des conventions d'application triennales seront établies avec ces communes et avec d'autres partenaires.

Les limites de l'aire ouverte à l'adhésion correspondent à celles des « Hauts » de l'île, qui ont fait l'objet depuis une quarantaine d'années d'une politique spécifique : Plan d'aménagement des Hauts devenu Plan de Développement des Hauts Ruraux. Fin 2014, ce dispositif a laissé la place à un nouveau cadre stratégique partagé, dont plusieurs axes s'appuient sur la Charte, coordonné par le Secrétariat général des Hauts auquel contribue le Parc national.

L'établissement public compte 83 agents répartis entre le siège (basé à la Plaine des Palmistes) et quatre unités territoriales dites « secteurs » et installées à la Plaine des Palmistes (secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), la Petite-Ile (Secteur Sud) et Saint Denis (secteur Nord). Des « cellules projets » de durée limitée, complètent les

Parc national de La Réunion
258 rue de La République • 97431 Plaine des Palmistes
Tél. +262 (0) 262 90 11 35 • Fax : +262 (0) 262 90 11 39
www.reunion-parcnational.fr • contact@reunion-parcnational.fr

effectifs de l'établissement, notamment sur des projets Life+ Biodiversité.

La gouvernance du Parc national repose sur plusieurs instances : un Conseil d'administration (88 membres), un bureau qui gère les affaires courantes (15 membres), un Conseil Scientifique (18 membres) et un Conseil Économique, Social et Culturel (15 membres).

Le Parc national de La Réunion fait partie du réseau animé par l'Établissement Public « Parcs Nationaux de France » (PNF), et s'inscrit dans l'évolution en cours autour du projet d'Agence Française de la Biodiversité.

Nature de l'activité

Sous l'autorité de la Directrice, le responsable territorial a en charge au sein de l'établissement public Parc national le fonctionnement d'un « secteur » dont le champ d'action couvre intégralement le territoire des communes de Saint-Denis, Sainte-Marie , Sainte-Suzanne, Saint-André et partiellement de Salazie et La Possession. Il encadre les agents affectés à cette unité, il assure le bon fonctionnement du secteur et développe à l'échelle de son territoire de bonnes relations avec les partenaires extérieurs ; il exerce les délégations reçues du directeur pour la mise en œuvre d'actions ou l'application des politiques définies par les instances du parc.

- Il contribue à l'élaboration de la stratégie territoriale de l'établissement et il est chargé de la mettre en œuvre dans son secteur, en s'appuyant sur la Charte et sur les stratégies sectorielles définies (stratégie de connaissance et de conservation des patrimoines, stratégie éducative, stratégie de police, …). Le secteur nord inclut des sites remarquables, notamment le massif de la Roche Écrite (qui abrite la dernière population de Tuit-tuit), le site de la Grande Chaloupe (territoire du projet Life+ Forêt sèche) ainsi que le cirque de Salazie.
- A ce titre, il entretient une relation étroite et suivie avec les collectivités territoriales, dont les communes qui ont toutes adhéré à la Charte en 2014, et les autres acteurs du territoire. Des conventions d'application de la Charte (acteurs publics) ou des contrats de partenariat (acteurs privés) devront être établis.
- Il encadre l'équipe du secteur et l'organise pour optimiser l'apport d'un appui technique pour décliner la politique de l'établissement : pour la formulation puis le suivi des programmes, études, actions et interventions dans les champs de la connaissance et de la conservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers, et dans le champ du développement local prenant en compte et valorisant ces patrimoines.
- En lien avec la direction et les services du siège, il coordonne la participation du secteur à l'instruction des demandes d'avis ou d'autorisations concernant son secteur, en lien fonctionnel avec les chargés de mission et techniciens du siège.
- Il organise et anime les activités ou participe à des groupes de travail ou commissions où il représente l'établissement et le cas échéant, rapporte leurs travaux à la direction, voire au bureau et aux instances consultatives.
- En lien avec le secrétariat général, il organise le fonctionnement matériel et logistique du secteur, y compris dans la recherche et la mise en œuvre de solutions pour améliorer son hébergement.
- Il coordonne les missions d'accueil du public, les actions pédagogiques et animations ou événements concernant l'unité territoriale ainsi que les missions des agents chargés de la police en lien avec le comité de direction ;
- Il encadre les missions de conseil et d'expertise réalisées par les techniciens sous son autorité et facilite les échanges avec les chargés de mission, ingénieurs et autres personnels du siège ;
- Il organise les plannings, déplacements et modalités de fonctionnement de l'équipe sous son autorité, notamment pour la bonne exécution des missions de police de la nature, de sensibilisation, de connaissance ou de valorisation du patrimoine.

Savoirs faire & compétences requises

- Une formation de niveau BAC+4 minimal, administrative ou technique, est requise en rapport avec le profil du poste.
- Expérience en management et encadrement d'équipe dans une administration ou un établissement public.
- Expériences concrètes de conduite de médiation et de gestion de conflits, s'appuyant sur une grande capacité d'écoute et de négociation.
- Expérience en matière de commandes publiques et/ou de droit public.

- Expérience dans un poste nécessitant des prises de décision.
- Connaissance reconnue des réseaux administratifs et associatifs réunionnais.
- Connaissance fine du territoire de l'unité territoriale, du contexte socio-économique et de ses principaux acteurs.
- Expérience de développement local à La Réunion en lien avec plusieurs niveaux de territoires (Région, Département, Communes et intercommunalités).
- Aisance dans les techniques de gestion budgétaire et d'administration publique.
- Aisance dans le maniement des outils bureautiques.

Qualités humaines et savoir-être

- Dynamisme, autonomie, sens de l'initiative ;
- Rigueur, méthode et capacité d'analyse ;
- Goût pour le travail en équipe, sens de l'écoute et de la pédagogie ;
- Intérêt marqué pour les problématiques environnementales.
- Bonne condition physique

Permis de conduire B indispensable.

Localisation

La résidence administrative est localisée à Saint-Denis (Bellepierre), Département de La Réunion.

Des déplacements fréquents sont à prévoir vers le siège de la Plaine des Palmistes.

Modalités de dépôt de candidature

La candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) est à transmettre à :

- Madame la Directrice du Parc national de La Réunion, 258 rue de la République, 97431 La Plaine des Palmistes, Ile de La Réunion

  ou
- Par courriel, avec demande d'accusé de réception, à l'adresse suivante :

  contact-rh@reunion-parcnational.fr

Date limite de candidature : 02 octobre 2015

Personne à contacter pour informations

Service des ressources humaines : sylvaine.latchimy@reunion-parcnational.fr

Parc national de La Réunion

N° 47/2015

Secrétariat général des Hauts

Chargé de mission « Valorisation des patrimoines naturel,culturel et paysager»

Corps/Grade : Catégorie A ; fonctionnaire de l'État, fonctionnaire territorial, contractuel

Les partenaires locaux que sont l'État , La Région , Le Département , chacun à leur niveau , ont souhaité mener pour la période 2014/2020 une politique ambitieuse en faveur du développement et de l'aménagement des Hauts .

Cette politique est déclinée dans un document stratégique intitulé : « cadre stratégique partagé « qui définit les principaux enjeux stratégiques pour la période et acte une nouvelle gouvernance partenariale en faveur des hauts , en concertation avec les acteurs locaux et en cohérence avec la Charte du Parc National de La Réunion .

Cette nouvelle gouvernance et ses instances de pilotage s'appuient sur un Secrétariat Général des Hauts chargé de coordonner la mise en œuvre opérationnel de la stratégie définie .

La Région , le Département et le Parc National (qui intervient pour le compte de L'État) s'engagent ainsi à mettre à disposition du SGH le personnel nécessaire à son fonctionnement .

Le présent appel à candidature s'inscrit dans ce cadre .

1. Contexte

1.1 Parc national de La Réunion

Le Parc national de La Réunion, créé le 5 mars 2007 comprend deux zones distinctes :

- Un cœur de Parc (105 000 ha) dédié à la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, où le Parc dispose de pouvoirs réglementaires ; il couvre 42 % de la superficie totale de La Réunion. Ce cœur présente la particularité d'inclure « un cœur habité » (cirque de Mafate et Ilet des Salazes) non accessible par la route et abritant environ 750 habitants. Un schéma d'aménagement des « îlets » de ce cœur habité est en projet. Des secteurs dits « cœurs cultivés » sont également délimités, et identifient les espaces où les activités agricoles (maraîchage, pastoralisme) ou sylvicoles sont reconnues et autorisées à la date de création du Parc national.
- Une aire d'adhésion regroupant des territoires ruraux adjacents au cœur du Parc et abritant environ 160 000 habitants, où le Parc ne dispose pas de pouvoir réglementaire. La charte du Parc national y favorise un développement durable fondé sur la solidarité écologique avec le cœur.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte, l'établissement public a un rôle de premier plan à jouer dans la préservation et la mise en valeur d'un ensemble unique marqué par la richesse de la biodiversité et des habitats rares, mais aussi dans la mise en œuvre d'un développement durable des territoires ruraux dans l'aire d'adhésion. La Charte du parc national de La Réunion, approuvée par le décret n° 2014-049 du 21 janvier 2014, traduit cet objectif d'équilibre entre préservation et développement.

L'action de l'établissement est encadrée par cette Charte, bâtie autour de quatre enjeux majeurs, déclinés en objectifs et orientations. Une carte des vocations complète le projet de territoire, qui vaut plan de gestion du

Parc national de La Réunion
258 rue de La République • 97431 Plaine des Palmistes
Tél. +262 (0) 262 90 11 35 • Fax : +262 (0) 262 90 11 39
www.reunion-parcnational.fr • contact@reunion-parcnational.fr

Bien inscrit par l'UNESCO. Des modalités d'application de la réglementation du cœur précisent le volet réglementaire déjà en place à travers le décret de création du Parc national de La Réunion et les textes sur lesquels il se fonde.

Toutes les communes de l'île sont concernées soit par le cœur, soit par l'aire d'adhésion, soit par ces deux zones du Parc national. Sur les 24 communes de l'île, 17 ont fait en 2014 le libre choix d'adhérer à la Charte. Des conventions d'application triennales seront établies avec ces communes et avec d'autres partenaires.

Les limites de l'aire ouverte à l'adhésion correspondent à celles des « Hauts » de l'île, qui ont fait l'objet depuis une quarantaine d'années d'une politique spécifique : Plan d'aménagement des Hauts devenu Plan de Développement des Hauts Ruraux. Fin 2014, ce dispositif a laissé la place à un nouveau cadre stratégique partagé, dont plusieurs axes s'appuient sur la Charte. Le Secrétariat général des Hauts est au centre de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Le siège du Parc national est basé à la Plaine des Palmistes. L'établissement public est également composé de quatre représentations territoriales dites « secteurs » ; les secteurs géographiques sont installés à la Plaine des Palmistes (secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), la Petite-Ile (Secteur Sud) et Saint Denis (secteur Nord).

1.2 Secrétariat général des Hauts

Le 23 février 2015, l'État, la Région et le Département ont signé un « Protocole partenarial pour une gouvernance partagées des Hauts », destiné à préciser dans quelles conditions se coordonnent les interventions des différents partenaires pour la mise en œuvre d'une politique d'aménagement et de développement des Hauts de La Réunion à compter du 1er janvier 2015.

Ce protocole met en place un schéma de gouvernance partagée pour les Hauts, composée des instances suivantes :

- Une instance de pilotage politique et stratégique du cadre stratégique pour les Hauts (CSP) composée des trois partenaires que sont l'Etat, la Région et le Département. Cette instance se dotera, au niveau technique d'un comité de pilotage restreint incluant un représentant du Parc national, qui suivra de manière rapprochée les activités du Secrétariat Général des Hauts
- Un Comité d'Orientation Stratégique pour le Développement et l'Aménagement des Hauts (COSDAH) composé des parties signataires de la convention, des présidents des intercommunalités de l'Ile, et des principaux représentants des acteurs socio-économiques des Hauts. Ce comité dont la composition détaillée figure en annexe à la présente convention assure le suivi régulier de la mise en œuvre du cadre stratégique partagé et de ses six objectifs. Il est un lieu de débats, d'échange et de productions d'idées. Il se réunit au moins trois fois par an.
- Un Secrétariat Général des Hauts, qui constitue l'outil commun de mise en œuvre au quotidien des actions et projets arrêtés dans le cadre stratégique partagé. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont décrites à l'article 2 du présent protocole.

Le Secrétariat général des Hauts est chargé :

- de mettre en œuvre les actions relatives au cadre stratégique partagé,
- de conduire les projets complexes et multi-partenariaux à la demande des instances de gouvernance,
- d'animer au quotidien la politique d'aménagement et de développement des Hauts de La Réunion,
- de coordonner en lien avec les autorités de gestion concernées et plus largement avec les co-financeurs de ces politiques, les financements mobilisés à ce titre,
- de rendre compte de l'avancement de ses missions au comité de pilotage restreint
- d'animer les instances de gouvernance, de les programmer et d'en assurer le secrétariat.

Le SGH est composé a minima de six agents mis à disposition par le Conseil général (2 agents), le Conseil Régional (2 agents) et le Parc national de La Réunion (2 agents).

Le SGH est structuré en un pôle « instruction mesures » et un pôle « coordination / développement durable » auprès duquel le Parc national met à disposition 2 agents :

- le chef du pôle « Instruction mesures FEADER », en charge de la mise en œuvre du programme LEADER et du programme FEADER 2014-2020 pour sa partie incombant au SGH et contribuant notamment (mais non exclusivement) à la mise en œuvre de la Charte du parc national ;
- 1 chargé de mission « Valorisation des patrimoines naturel et culturel » au sein du pôle « Coordination / Développement durable », pour l'accompagnement des acteurs et filières socio-

économiques dans ces domaines.

2 . Missions et activités principales

- Sous la responsabilité du SGH et du Chef du pôle Coordination / Développement durable, participer à la mise en œuvre du cadre stratégique partagé en faveur du développement des Hauts par l'accompagnement des acteurs du territoire dans les champs de valorisation des patrimoines naturel, culturel, et paysager.
- Assistance technique, administrative et réglementaire auprès des acteurs publics et privés (collectivités, établissements publics coopératives, chambre d'agriculture, centre de recherche et d'expérimentation, associations, agriculteurs, artisans, ...) pour favoriser, organiser, accompagner des projets d'activité, d'aménagement ou de développement en lien avec les thématiques du poste, tant dans le cœur du parc que dans l'aire d'adhésion.
- Préparation et engagement des projets, études, actions, et interventions tant sur le plan financier que sur le plan technique, pour la mise en œuvre des actions relevant de mesures éligibles aux fonds européens.
- Initiation et animation des réunions techniques et organisation des visites de terrain nécessaires à la bonne exécution des axes du cadre stratégique.

2.1 Dossiers prioritaires

- Accompagnement des projets s'inscrivant dans un cadre territorial structuré :
  - ✗ Portes et chemins de découverte du parc national
  - ✗ Élaboration et mise en œuvre des plans d'interprétation
  - ✗ Gestion exemplaire des sites emblématiques (accueil du public, transport, déchets, etc.)

2.2 Liens hiérarchiques, fonctionnels et relationnels

Au plan hiérarchique

Le chargé de mission est placé sous l'autorité hiérarchique du Chef du pôle Coordination / Développement durable qui, au sein du SGH, réalise chaque année son évaluation annuelle, en lien avec le Parc national et le Secrétaire Général des Hauts.

Au plan opérationnel et relationnel

Le chargé de mission travaille en relation étroite et suivie :

- avec les autres agents du SGH, notamment les 2 autres chargés de mission du pôle, l'un dédié à l'économie et l'aménagement, l'autre dédié au développement humain,
- et avec le Parc national, selon les services et secteurs concernés, et particulièrement avec le Service d'appui à l'aménagement et au développement durable (SAADD).

Il est également en lien en avec les partenaires techniques des administrations, collectivités, chambres consulaires, organisations professionnelles, organismes de recherche, prestataires techniques, etc.

3. Compétences requises

3.1 Savoirs et savoir-faire

- Connaissance des politiques territoriales et des enjeux relatifs aux territoires des Hauts
- Expérience en conduite de projet de développement territorial, de préférence en milieu rural
- Connaissance des modalités de gestion des programmes communautaires
- Connaissance des acteurs institutionnels et des organisations professionnelles intervenant dans les champs en rapport avec ce poste
- Animation de réunion et techniques de négociation

- Connaissance des logiciels bureautique (texte, calcul, diaporama notamment)
- Capacité à vulgariser des connaissances techniques
- Aisance rédactionnelle et orale (communication, médiation, prise de parole en public)
- La connaissance de la langue et de la culture créole est un plus

3.2 Savoir être, qualités/aptitudes/comportements

- Capacité d'adaptation et de réactivité, goût pour le travail en équipe
- Capacité à travailler en mode projet partenarial
- Capacité à dialoguer avec des interlocuteurs divers (internes, partenaires, prestataires, etc.) ;
- Capacité de raisonnement, d'analyse et de synthèse
- Capacité de propositions, d'innovations, de créativité
- Aptitude à l'écoute
- Qualité organisationnelle, rigueur et méthode de travail

3.3 Conditions et moyens d'exercice

Le métier nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre des Hauts, notamment lors des réunions techniques, et de sorties sur le terrain dans les Hauts, notamment en lien avec le Parc national.

Le métier nécessite une bonne condition physique du fait d'interventions fréquentes en extérieur sur le terrain.

Permis de conduire B indispensable.

3.4 Conditions d'accès au métier

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau III.

Concours de catégorie A de la fonction publique.

Contrat à durée déterminée.

3.5 Localisation :

Secrétariat général des Hauts(Saint-Denis), déplacements dans toute l'île

4. Candidature

La candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) est à transmettre à :

- Madame la Directrice du Parc national de La Réunion, 258 rue de la République – 97431 La Plaine-des-Palmistes, Ile de La Réunion.

Ou à :

- contact-rh@reunion-parcnational.fr avec demande d'accusé de réception.

Contact :

- Parc national de La Réunion/Service des Ressources Humaines : Sylvaine.latchimy@reunion-parcnational.fr
- Secrétaire Général des Hauts - Tél :02 62 90 47 51 bruno.oudard.sgh@orange.fr

Date limite de candidature : 02 octobre 2015